



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-VICTOR

AVIS PUBLIC - Aux contribuables de la susdite municipalité


Est par la présente donné par le soussigné Jacques Poulin, directeur général par intérim de la susdite municipalité que :

La séance, à laquelle les délibérations du conseil et la période de questions qui portera exclusivement sur les sujets suivants :

1. Adoption de l'avis de convocation **(R)**
2. Adoption de l'ordre du jour **(R)**
3. **DÉPÔT** – Formulaires de déclaration des intérêts pécuniaires des élus municipaux
4. Avis de motion et dépôt du projet de règlements 246-2023 pour fixer le taux de taxes et compensations 2024 **(R)**
5. Confirmation de l'acceptation de l'offre d'achat sur les lots suivants : 6 111 016 – 6 111 014 – 4 772 375 **(R)**
6. Période de questions
7. Levée de la séance extraordinaire. **(R)**

La séance sera tenue lundi le 11 décembre à 19h30 à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, situé au 287 rue Marchand, Saint-Victor.

DONNÉ CE 7 DÉCEMBRE 2023

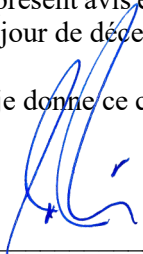


Jacques Poulin
Directeur général par intérim
Greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION (ARTICLES 335 ET 348 DU CODE)

Je soussigné, Jacques Poulin, directeur général par intérim, à Saint-Victor, affirme solennellement avoir publié le présent avis en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil, entre 9h00 et 16h00, le 7^e jour de décembre 2023.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 7^e jour de décembre 2023.



Jacques Poulin
Directeur général par intérim
Greffier-trésorier